COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
March 31, 2020
Via Vidéoconférence

INTRODUCTION

L'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Conseil et les documents y afférents sont consultables sur le site web du Partenariat mondial pour l'éducation (PME). La liste des participants figure à l'annexe 1. Le présent compte rendu constitue un résumé de haut niveau des principales contributions et des décisions prises.

Julia Gillard, Présidente du Conseil, a ouvert la séance à 6h00 (heure du Washington DC).

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

1.1 La Présidente du Conseil a ouvert la réunion et a remercié les participants d'avoir pris le temps de se réunir dans un délai aussi court et en ces temps difficiles. Elle a rappelé l'objectif principal de la réunion : une proposition sur la manière dont le PME peut répondre à la pandémie de coronavirus. Elle s'est ensuite tournée vers le Vice-président, Monsieur le Ministre Thiam, et les partenaires du DCP pour une discussion sur l'impact de la pandémie dans leur pays respectif et comment le PME peut les soutenir au mieux en ces temps difficiles.

2. COVID-19 : TOUR D'HORIZON DES PAYS PARTENAIRES

2.1 Le Vice-président du Conseil s'est félicité de la rapidité de la réponse et a souligné l'urgence de la situation. Il a rendu compte de la situation au Sénégal et, soulignant les problèmes d'équité rencontrés par de nombreux pays, a insisté sur l'importance de répondre aux besoins liés à la demande des pays. Les membres et membres suppléants du Conseil du Togo, de la Sierra Leone, du Zimbabwe, de Madagascar, du Népal, de l'Afghanistan, du Bangladesh et du Nicaragua ont également rendu compte de la situation dans leur pays ainsi que des défis et des mesures prises pour assurer la continuité pédagogique.

3. PROPOSITION POUR LA RIPOSTE DU PME

3.1 La Président du Conseil s'est ensuite tournée vers la Directrice générale, Alice Albright pour une présentation de la proposition de riposte du PME. Le Directeur financier du Secrétariat, Padraig Power, et la Directrice pour un partenariat efficace, Margarita Focas Licht, ont introduit l'approche détaillée tandis que le Directeur général adjoint, Charles North, a rendu compte de l'état de préparation du Secrétariat. Le représentant du Conseil de l'UNICEF, Robert Jenkins, a fait le point sur l'état d'avancement du financement de 8,8 millions de dollars américain géré par l'UNICEF et approuvé par le Secrétariat en vertu de ses pouvoirs délégués pour soutenir les efforts de coordination et les actions immédiates dans l'ensemble des 87 pays éligibles du PME.

Discussion :

3.2 Les points suivants ont été soulevés :

- **L'alignement et la coordination** ont été jugés critiques par les membres du Conseil. Le Secrétariat a rappelé son dialogue continue, son engagement et sa coordination avec d'autres partenaires travaillant à répondre à la crise, y compris ECW et l'UNESCO, en plus de la

coordination au niveau des pays favorisée par le financement de 8,8 millions de dollars américains à l'UNICEF.

- **Définir l'action du PME.** Le Vice-président du Conseil a souligné le rôle décisif du PME dans ce contexte et la nécessité de mettre en place une action et une réponse rapides. Il a suggéré que la crise de la COVID-19 aura des implications à long terme, y compris pour la discussion du plan stratégique, notamment en ce qui concerne la flexibilité, la réactivité et la résilience. L'importance de mécanismes agiles et flexibles a été une fois encore soulevée, tant en termes de processus de demande de financement COVID qu'en ce qui concerne la restructuration et les révisions des financements, tout en garantissant le degré de transparence et de contrôle requis.

- **Approche fondée sur la demande (premier arrivé, premier servi) ou sur les besoins**. Plusieurs membres du Conseil se sont prononcés en faveur d'une approche fondée sur les besoins, car des inquiétudes ont émergé s'agissant de pays qui n'auraient pas la capacité ou les informations nécessaires pour présenter leur demande en temps opportun. Pour trouver le juste équilibre entre répondre aux demandes les plus pressantes et soutenir les pays à formaliser leurs besoins, le Conseil a retenu la proposition du Secretariat de repartir l'enveloppe de 250 millions de dollars américains en une première tranche de 150 millions de dollars américains et une deuxième tranche de 100 millions de dollars américains dédiée à une approche fondée sur les besoins dans le cas probable où la demande dépasserait l'offre et soumise à l'examen du Comité de coordination; il a également été convenu d'examiner les principes de justice et d'équité dans l'allocation des financements, sans que cela implique une répartition égale des financements entre tous les pays membres.

- **Délégation de pouvoirs.** Alors que les membres du Conseil ont reconnu la nécessité d'approuver rapidement les financements, certains ont suggéré que la délégation de pouvoirs à la directrice générale soit limitée dans le temps et ont souligné l'importance de respecter les procédures de gouvernance et la transparence. Il a été confirmé que la délégation de la directrice générale serait limitée dans le temps et que cette dernière rapporterait auprès du Comité de coordination.

- La Présidente du Conseil a pris note de la majorité des opinions en faveur de l'option recommandée par le Comité de coordination sur l'éligibilité (67 pays éligibles à l'ESPIG).

- La Commission européenne s'est abstenue en raison d'un point technique concernant le vacillement de l'accréditation des ONG comme non éligibles au financement sur la base de la réglementation financière de l'UE.

Décision :

3.3 La Présidente du Conseil a déclaré approuvée la décision suivante :

BOD/2020/03-04 - <u>Riposte d'urgence à la COVID-19 et rétablissement initial</u> : Le Conseil d'administration reconnaît la gravité des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'apprentissage des enfants, et notamment des filles et des enfants les plus marginalisés. Compte tenu du rôle que le PME doit jouer dans l'aide aux mesures de planification, de riposte et de coordination pour atténuer les incidences de la pandémie sur l'éducation, le Conseil prend les décisions suivantes :

1. Mise en réserve d'un montant initial de **250 millions de dollars** du Fonds du GPE pour la mise en place d'un guichet de financement spécial axé sur la riposte d'urgence à la COVID-19 et sur le rétablissement initial (guichet de financement accéléré de la riposte à la COVID-19) décrit dans le document/2020/03 DOC 02.
2. Approbation des critères d'admissibilité et du montant de l'allocation maximale du guichet de financement décrits dans le document BOD/2020/03 DOC 02. Plus précisément, le Conseil se prononce en faveur de l'éligibilité des 67 pays éligibles à l'ESPIG listés dans l'Annexe A.
3. Compte tenu de la nécessité d'intervenir rapidement dans les circonstances exceptionnelles actuelles :
 a. délégation à la Directrice générale du pouvoir d'approuver toutes les demandes du guichet de financement jusqu'au 30 septembre, 2020, y compris celles concernant les mécanismes d'interventions mondiales et régionales. Les seuils pour la délégation de pouvoirs demeurent par ailleurs inchangés pour tous les autres types de financements. La Directrice générale rendra compte de cette délégation au Comité de coordination.
 b. levée de l'obligation de procéder à une évaluation officielle du niveau de financement pour toutes les organisations non gouvernementales internationales (ONGI), pour les demandes d'un montant supérieur à 5 millions de dollars, étant entendu que le Secrétariat se chargera de l'évaluation du risque dans le cadre de son examen de telles allocations ;
 c. délégation au Comité de coordination du pouvoir de contrôler l'administration du guichet de financement et d'approuver si nécessaire les modifications énumérées ci-dessous pour assurer une riposte efficace à la crise :
 i. ajustements aux allocations maximales ;
 ii. montant des fonds disponibles pour les biens publics mondiaux et régionaux ;
 iii. modifications à la ***Politique relative aux contributions et aux mesures de sauvegarde***[1] pour faciliter les contributions supplémentaires ;
 iv. examen trimestriel du guichet de financement accéléré de la riposte à la COVID-19 pour décider s'il convient de maintenir l'aide et les activités ou de recommander au Conseil d'y mettre fin et de mettre le solde non alloué à la disposition du Conseil en vue de sa réaffectation.
4. Etant donné que la riposte à la COVID-19 risque de pénaliser l'exécution des financements en cours, et d'entraîner des retards dans le traitement des requêtes de financement en attente et le report de certains des décaissements jusqu'à la prochaine période de financement, augmentation de 25 % — ou 500 millions de dollars — à 37,5 % — ou 750 millions de dollars — du montant maximal des dépenses reportées pour la période de financement 2018-2020. Le Secrétariat évalue en effet que le PME disposera vraisemblablement d'un montant suffisant de liquidités pour continuer jusqu'au 30 juin 2021 d'engager et de décaisser des fonds pour les programmes nouveaux et existants.
5. Compte tenu du fait que la demande exprimée pour le mécanisme risque d'être sensiblement supérieure aux ressources disponibles, attribution au guichet de financement accéléré de la riposte à la COVID-19 du statut d'activité admissible au financement ciblé en vertu de la ***Politique relative aux contributions et aux principes de sauvegarde***, et appel aux bailleurs de fonds souverains nouveaux et existants et aux entreprises et fondations privées à porter le montant de leurs contributions au Fonds du PME à un niveau supérieur. Ces contributions peuvent être théoriquement allouées au guichet de financement, et il n'y a pas de restriction quant à la limite maximale des fonds pouvant provenir d'un bailleur.
6. Demande adressée à la Directrice générale de communiquer au Conseil des rapports réguliers sur la riposte du PME à la pandémie et à ses impacts sur les opérations du Partenariat.

3.4 La réunion est levée à 9h00 (heure de Washington, DC).

Annex 1 - Liste des participants

Membres titulaires et suppléants du Conseil

	Name	Constituency	Role
1	Elyas Abdi Jillaow	Africa 1	BM
2	Tumisang Thabela attending *in lieu of Ndabazekhaya Cain Ginyilitshe Mathema*	Africa 1	ABM
3	Andriamanana Josoa Iaritsambatra Rijasoa	Africa 2	BM
4	Affoh Atcha-Dedji	Africa 2	ABM
5	Awut Deng Achuil	Africa 3	BM
6	David Moinina Sengeh	Africa 3	ABM
7	Akram Al Hossain	Asia and Pacific	BM
8	Mahesh Prasad Dahal	Asia and Pacific	ABM
9	Mohammad Balkhi	EEMECA	BM
10	Luis Cruz	LAC	BM
11	Jules Didacus	LAC	ABM
12	Donatienne Hissard	Donor 1	BM
13	Guigone Devey attending in lieu of Sabina Handschin	Donor 1	ABM
14	Anna Rosendahl	Donor 2	BM
15	Signe Skovbakke Winding Albjerg attending in lieu of Line Baagø-Rasmussen	Donor 2	ABM
16	Alicia Herbert	Donor 3	BM
17	Nancy Smyth	Donor 3	ABM
18	Kari Hauge Rissoen	Donor 4	BM
19	Rashed Mohamed Awadh Al Hemeiri	Donor 4	ABM
20	Marjeta Jager	Donor 5	BM
21	Ina von Frantzius	Donor 5	ABM
22	Sarah Lendon	Donor 6	BM
23	Julie Cram	Donor 6	ABM
24	Stefania Giannini	MLA 1	BM
25	Mami Umayahara	MLA 1	ABM
26	Robert Jenkins	MLA 2	BM
27	Mamadou Balde	MLA 2	ABM
28	Luis Benveniste	MLA 3	BM
29	Amadou Diallo	MLA 3	ABM
30	Kira Boe	CSO 1	BM
31	Yona Nestel	CSO 1	ABM
32	Camilla Croso	CSO 2	BM
33	Maria Khan	CSO 2	ABM
34	Gifty Apanbil	CSO 3	BM
35	Haldis Holst	CSO 3	ABM

36	David Boutcher	Private Sector	BM
37	Randa Grob-Zakhary	Private Foundations	BM
38	Imad Sabi	Private Foundations	ABM
39	Celine Place	FRC	Chair
40	Nesmy Manigat	GEC	Chair
41	David Archer	SIC	Chair
42	Sally Gear	GPC	Chair